

TEXTES CLASSIQUES
abrégés

Les Misérables

Victor Hugo

FOLIO ★
JUNIOR



folio
junior

Victor Hugo

Les Misérables

Édition abrégée
par Patricia Arrou-Vignod

Notes et carnet de lecture
par Philippe Delpeuch

GALLIMARD JEUNESSE

COLLECTION DIRIGÉE PAR JEAN-PHILIPPE ARROU-VIGNOD

Certaines grandes œuvres littéraires, par leur longueur et leur densité,
peuvent décourager un jeune lecteur.

Notre collection en propose des versions abrégées, faites de coupes
invisibles, sans réécriture ni résumés, qui restent ainsi fidèles à l'esprit
du texte original et à la langue de l'auteur.

Pour en savoir plus :

www.cercle-enseignement.fr

GALLIMARD JEUNESSE

5, rue Gaston Gallimard, 75007 Paris

www.gallimard-jeunesse.fr

© Éditions Gallimard Jeunesse, 2019, pour les notes et le carnet de lecture

Première partie

Fantine

La chute

I

Dans les premiers jours du mois d'octobre 1815, une heure environ avant le coucher du soleil, un homme qui voyageait à pied entra dans la petite ville de Digne¹.

C'était un homme de moyenne taille, trapu et robuste, dans la force de l'âge. Il pouvait avoir quarante-six ou quarante-huit ans. Une casquette à visière de cuir rabattue cachait en partie son visage brûlé par le soleil. Sa chemise de grosse toile jaune laissait voir sa poitrine velue ; il avait une cravate tordue en corde, un pantalon de coutil² bleu, usé et râpé, blanc à un genou, troué à l'autre, une vieille blouse grise en haillons, rapiécée à l'un des coudes d'un morceau de drap vert cousu avec de la ficelle, sur le dos un sac de soldat fort plein, bien bouclé et tout neuf, à la main un énorme bâton noueux, les pieds sans bas dans des souliers ferrés, la tête tondu et la barbe longue.

Cet homme avait dû marcher tout le jour. Il paraissait très fatigué. Il entra dans la mairie, puis sortit un quart d'heure après.

1. Digne : Digne-les-Bains, ville des Alpes-de-Haute-Provence.

2. Coutil : toile de coton très résistante.

Il y avait alors à Digne une belle auberge à l'enseigne de *la Croix-de-Colbas*. L'homme entra dans la cuisine. Tous les fourneaux étaient allumés ; un grand feu flam-bait gaiement dans la cheminée. Une marmotte grasse, flanquée de perdrix blanches et de coqs de bruyère, tournait sur une longue broche devant le feu ; sur les fourneaux cuisaient deux grosses carpes et une truite.

L'hôte, entendant la porte s'ouvrir et entrer un nouveau venu, dit sans lever les yeux de ses fourneaux :

– Que veut monsieur ?

– Manger et coucher, dit l'homme.

– Rien de plus facile, reprit l'hôte. Il tourna la tête, embrassa d'un coup d'œil le voyageur, et ajouta : ... en payant.

L'homme tira une grosse bourse de cuir de la poche de sa blouse et répondit :

– J'ai de l'argent.

– En ce cas on est à vous, dit l'hôte.

L'homme remit sa bourse en poche, se déchargea de son sac, le posa à terre près de la porte, garda son bâton à la main, et alla s'asseoir près du feu. Cependant, tout en allant et venant, l'homme considérait le voyageur.

Pendant que le nouveau venu se chauffait, le dos tourné, l'aubergiste tira un crayon de sa poche, puis il déchira le coin d'un vieux journal. Sur la marge blanche il écrivit une ligne ou deux, et remit ce chiffon de papier à un enfant qui paraissait lui servir tout à la fois de marmite et de laquais. Il lui dit un mot à l'oreille, et l'enfant partit en courant dans la direction de la mairie.

L'enfant revint. L'hôte déplia le papier avec

empressement. Puis il hocha la tête, et resta un moment pensif. Enfin il fit un pas vers le voyageur.

– Monsieur, dit-il, je ne puis vous recevoir.

– Comment ! Voulez-vous que je paye d'avance ? J'ai de l'argent, vous dis-je.

– Ce n'est pas cela, je n'ai pas de chambre.

– Mettez-moi à l'écurie.

– Les chevaux prennent toute la place.

– Eh bien, repartit l'homme, un coin dans le grenier.

Une botte de paille. Nous verrons cela après dîner.

– Je ne puis vous donner à dîner.

L'étranger se leva.

– Ah bah ! mais je meurs de faim, moi. J'ai marché dès le soleil levé. J'ai fait douze lieues¹. Je paye. Je veux manger.

L'hôte alors se pencha à son oreille, et lui dit d'un accent qui le fit tressaillir :

– Tenez, assez de paroles comme cela. Voulez-vous que je vous dise votre nom ? Vous vous appelez Jean Valjean. Maintenant voulez-vous que je vous dise qui vous êtes ? Savez-vous lire ?

En parlant ainsi il tendait à l'étranger le papier qui venait de voyager de l'auberge à la mairie, et de la mairie à l'auberge. L'homme y jeta un regard.

– J'ai l'habitude d'être poli avec tout le monde. Allez-vous-en.

L'homme baissa la tête, ramassa le sac qu'il avait déposé à terre, et s'en alla. Il prit la grande rue. Il marchait

1. Lieue : ancienne mesure de distance, équivalant à environ 4 kilomètres.

devant lui au hasard, rasant de près les maisons, comme un homme humilié et triste. Il chemina ainsi quelque temps, marchant toujours, allant à l'aventure par des rues qu'il ne connaissait pas, oubliant la fatigue, comme cela arrive dans la tristesse. Tout à coup il sentit vivement la faim. La nuit approchait. Il regarda autour de lui pour voir s'il ne découvrirait pas quelque gîte.

Il passa devant la prison. Il sonna.

Un guichet s'ouvrit.

– Monsieur le guichetier, dit-il en ôtant respectueusement sa casquette, voudriez-vous bien m'ouvrir et me loger pour cette nuit ?

Une voix répondit :

– Une prison n'est pas une auberge. Faites-vous arrêter. On vous ouvrira.

Le guichet se referma.

Il entra dans une petite rue où il y a beaucoup de jardins. Il vit une petite maison dont la fenêtre était éclairée. Une lampe de cuivre éclairait la nappe de grosse toile blanche, le broc d'étain luisant comme l'argent et plein de vin et la soupière brune qui fumait. À cette table était assis un homme d'une quarantaine d'années, à la figure joyeuse et ouverte, qui faisait sauter un petit enfant sur ses genoux. Près de lui, une femme toute jeune allaitait un autre enfant. Le père riait, l'enfant riait, la mère souriait.

L'étranger resta un moment rêveur devant ce spectacle doux et calmant. Il frappa au carreau un petit coup très faible.

Le mari se leva, prit la lampe, et alla à la porte.

– Monsieur, dit le voyageur, pardon. En payant, pourriez-vous me donner une assiettée de soupe et un coin pour dormir dans ce hangar qui est là dans ce jardin ?

Le visage du paysan prit une expression de défiance, il regarda le nouveau venu de la tête aux pieds, et tout à coup il décrocha son fusil du mur.

– Va-t'en.

Puis il referma la porte violemment, et l'homme l'entendit tirer deux gros verrous. La nuit continuait de tomber. Le vent froid des Alpes soufflait. L'étranger aperçut dans un des jardins qui bordent la rue une sorte de hutte. Il se coucha à plat ventre et s'y glissa. Il y faisait chaud, et il y trouva un assez bon lit de paille. Il resta un moment étendu, sans pouvoir faire un mouvement tant il était fatigué. Mais un grondement farouche se fit entendre. Il leva les yeux. La tête d'un dogue énorme se dessinait dans l'ombre à l'ouverture de la hutte.

C'était la niche d'un chien. Il s'arma de son bâton, il se fit de son sac un bouclier, et sortit de la niche comme il put.

Quand il se retrouva dans la rue, seul, chassé même de ce lit de paille et de cette niche misérable, il se laissa tomber plutôt qu'il ne s'assit sur une pierre.

– Je ne suis pas même un chien !

Bientôt il se releva et sortit de la ville, espérant trouver quelque arbre ou quelque meule dans les champs, et s'y abriter. Il chemina ainsi quelque temps. L'horizon était tout noir. Il y avait dans ce ciel, dans cette colline, dans cette plaine, quelque chose de si profondément

désolé qu'après un moment d'immobilité et de rêverie, il rebroussa chemin brusquement et rentra dans la ville. Il pouvait être huit heures du soir. Épuisé de fatigue et n'espérant plus rien, il se coucha sur un banc de pierre.

Une vieille femme vit cet homme étendu dans l'ombre.

– Que faites-vous là, mon ami ? dit-elle.

Il répondit durement et avec colère :

– Vous le voyez, bonne femme, je me couche.

– Pourquoi n'allez-vous pas à l'auberge ?

– Parce que je n'ai pas d'argent.

– Il est impossible que vous passiez ainsi la nuit. Vous avez sans doute froid et faim. On aurait pu vous loger par charité.

– J'ai frappé à toutes les portes.

La « bonne femme » toucha le bras de l'homme et lui montra de l'autre côté de la place une petite maison basse à côté de l'évêché.

– Avez-vous frappé à celle-là ?

II

Ce soir-là, M. l'évêque de Digne, après sa promenade en ville, était resté assez tard enfermé dans sa chambre. Il travaillait encore à huit heures, avec un gros livre ouvert sur ses genoux, quand Mme Magloire entra, selon son habitude, pour prendre l'argenterie dans le

placard près du lit. Un moment après, l'évêque, sentant que le couvert était mis et que sa sœur l'attendait peut-être, ferma son livre, et entra dans la salle à manger. Mme Magloire causait avec Mlle Baptistine.

Une lampe était sur la table ; la table était près de la cheminée. Un assez bon feu était allumé.

Ces deux femmes avaient toutes deux passé soixante ans : Mme Magloire petite, grasse, vive ; Mlle Baptistine, douce, mince, frêle, un peu plus grande que son frère. Mme Magloire parlait avec quelque vivacité.

– Mon frère, entendez-vous ?

Alors Mme Magloire recommença toute l'histoire. Il paraît qu'un bohémien, un va-nu-pieds, une espèce de mendiant dangereux serait en ce moment dans la ville.

– Vraiment ? dit l'évêque.

– Oui, monseigneur¹. Il y aura quelque malheur cette nuit dans la ville. Tout le monde le dit.

En ce moment, on frappa à la porte un coup assez violent.

– Entrez, dit l'évêque.

La porte s'ouvrit toute grande. Un homme entra.

Il avait son sac sur l'épaule, son bâton à la main, une expression rude, hardie, fatiguée et violente dans les yeux. C'était une sinistre apparition. L'homme appuya ses deux mains à la fois sur son bâton, promena ses yeux tour à tour sur le vieillard et les femmes, et, sans attendre que l'évêque parlât, dit d'une voix haute :

1. Monseigneur : titre par lequel on désigne un évêque.

– Voici. Je m’appelle Jean Valjean. Je suis un galérien. J’ai passé dix-neuf ans au bagne. Je suis libéré depuis quatre jours. Quatre jours que je marche depuis Toulon. Aujourd’hui, j’ai fait douze lieues à pied. Ce soir, en arrivant dans ce pays, j’ai été dans une auberge, on m’a renvoyé à cause de mon passeport jaune que j’avais montré à la mairie. Personne n’a voulu de moi. J’ai été à la prison, le guichetier n’a pas ouvert. J’ai été dans la niche d’un chien. Ce chien m’a mordu et m’a chassé. On aurait dit qu’il savait qui j’étais. Je m’en suis allé dans les champs pour coucher à la belle étoile. Il n’y avait pas d’étoile. Je suis rentré dans la ville pour y trouver le renforcement d’une porte. Là, j’allais me coucher sur une pierre. Une bonne femme m’a montré votre maison et m’a dit : « Frappe là. » J’ai frappé. J’ai de l’argent. Cent neuf francs quinze sous que j’ai gagnés au bagne par mon travail en dix-neuf ans. Je payerai. Je suis très fatigué, j’ai bien faim. Voulez-vous que je reste ?

– Madame Magloire, dit l’évêque, vous mettez un couvert de plus et vous mettez des draps blancs au lit de l’alcôve¹.

– Vrai ? quoi ? vous me gardez ? vous ne me chassez pas ! un forçat ! Je vais souper ! Un lit ! Un lit avec des matelas et des draps ! comme tout le monde ! Il y a dix-neuf ans que je n’ai couché dans un lit ! Comment vous appelez-vous ?

– Je suis, dit l’évêque, un prêtre qui demeure ici.

1. Alcôve : enfoncement dans le mur d’une chambre pour y placer un lit.

– Un prêtre ! reprit l'homme. Le curé de cette grande église ?

Tout en parlant, il avait déposé son sac et son bâton dans un coin, et il s'était assis. Mlle Baptistine le considérait avec douceur. Il continua :

– Alors vous n'avez pas besoin que je paye ?

– Non, dit l'évêque, gardez votre argent. Combien de temps avez-vous mis à le gagner ?

– Dix-neuf ans.

L'évêque soupira profondément.

Mme Magloire apportait un couvert qu'elle mit sur la table.

– Madame Magloire, dit l'évêque, mettez ce couvert le plus près possible du feu.

Et se tournant vers son hôte :

– Le vent de nuit est dur dans les Alpes. Vous devez avoir froid, monsieur ?

Chaque fois qu'il disait ce mot *monsieur*, avec sa voix doucement grave, le visage de l'homme s'illuminait.

– Voici, reprit l'évêque, une lampe qui éclaire bien mal.

Mme Magloire alla chercher sur la cheminée de la chambre à coucher de monseigneur les deux chandeliers d'argent qu'elle posa sur la table tout allumés.

– Monsieur le curé, dit l'homme, vous êtes bon. Vous ne me méprisez pas. Vous me recevez chez vous. Vous allumez vos cierges pour moi. Je ne vous ai pourtant pas caché d'où je viens et que je suis un homme malheureux.

L'évêque, assis près de lui, lui toucha doucement la main.

– Vous pouviez ne pas me dire qui vous étiez. Ce n'est pas ici ma maison, c'est la maison de Jésus-Christ. Vous souffrez ; vous avez faim et soif ; soyez le bienvenu.

Cependant Mme Magloire avait servi le souper. Une soupe faite avec de l'eau, de l'huile, du pain et du sel, un peu de lard, un morceau de viande de mouton, des figes, un fromage frais, et un gros pain de seigle.

Elle avait d'elle-même ajouté à l'ordinaire de M. l'évêque une bouteille de vieux vin de Mauves.

Le visage de l'évêque prit tout à coup cette expression de gaieté propre aux natures hospitalières :

– À table ! dit-il vivement.

III

L'homme se ranimait tout en mangeant. Vers la fin, il ne parlait plus et paraissait très fatigué. Monseigneur Bienvenu prit sur la table un des deux flambeaux d'argent, remit l'autre à son hôte, et lui dit :

– Monsieur, je vais vous conduire à votre chambre.

Il fallait traverser la chambre à coucher de l'évêque, au moment où Mme Magloire serrait l'argenterie dans le placard qui était au chevet du lit. L'évêque installa son hôte dans l'alcôve. Un lit blanc et frais y était dressé.

– Allons, dit l'évêque, faites une bonne nuit. Demain matin, avant de partir, vous boirez une tasse de lait de nos vaches, tout chaud.

– Merci, monsieur l’abbé, dit l’homme.

À peine eut-il prononcé ces paroles pleines de paix que, tout à coup et sans transition, il eut un mouvement étrange. Il se tourna brusquement vers le vieillard, croisa les bras, et, fixant sur son hôte un regard sauvage, il s’écria d’une voix rauque :

– Qui est-ce qui vous dit que je n’ai pas assassiné ?

L’évêque leva les yeux vers le plafond et répondit :

– Cela regarde le bon Dieu.

Quelques minutes après, tout dormait dans la petite maison.

IV

Jean Valjean était d’une pauvre famille de paysans de la Brie. Dans son enfance, il n’avait pas appris à lire. Quand il eut l’âge d’homme, il était émondeur¹ à Favertolles. Il avait perdu en très bas âge son père et sa mère. Il ne lui était resté qu’une sœur plus âgée que lui, veuve, avec sept enfants. Elle avait élevé Jean Valjean, et tant qu’elle eut son mari elle logea et nourrit son jeune frère. Le mari mourut quand l’aîné des sept enfants avait huit ans, le dernier un an. Jean Valjean venait d’atteindre, lui, sa vingt-cinquième année. Il remplaça le père, et soutint à son tour sa sœur qui l’avait élevé. Cela se fit simplement, comme un devoir.

1. Émondeur : élagueur, personne qui taille les arbres.

Sa jeunesse se dépensait ainsi dans un travail rude et mal payé. Le soir il rentrait fatigué et mangeait sa soupe sans dire un mot. Sa sœur, pendant qu'il mangeait, lui prenait souvent dans son écuelle le meilleur de son repas, le morceau de viande, la tranche de lard, le cœur de chou, pour le donner à ses enfants ; lui, mangeant toujours, avait l'air de ne rien voir et laissait faire. Il gagnait dans la saison de l'émondage vingt-quatre sous par jour, puis il se louait comme moissonneur, manœuvre, ou homme de peine. Sa sœur travaillait de son côté, mais que faire avec sept petits enfants ? C'était un triste groupe que la misère enveloppa et étreignit peu à peu.

Il arriva qu'un hiver fut rude. Jean n'eut pas d'ouvrage. La famille n'eut pas de pain. Un dimanche soir, le boulanger de Faverolles se disposait à se coucher, lorsqu'il entendit un coup violent dans la devanture grillée et vitrée de sa boutique. Il arriva à temps pour voir un bras passé à travers un trou fait d'un coup de poing dans la grille et dans la vitre. Le bras saisit un pain et l'emporta. Il sortit en hâte ; le voleur s'enfuyait à toutes jambes ; il courut après lui et l'arrêta. C'était Jean Valjean.

Il fut condamné à cinq ans de galères¹.

Le 22 avril 1796, une grande chaîne² fut ferrée à Bicêtre. Jean Valjean était assis à terre comme tous les autres. Il paraissait ne rien comprendre à sa position, sinon qu'elle était horrible. Il pleurait, les larmes

1. Galères : travaux forcés.

2. Grande chaîne : liens métalliques par lesquels on attachait les forçats les uns aux autres, avant leur départ en convoi pour le bagne ou la galère.

l'étouffaient, elles l'empêchaient de parler, il parvenait seulement à dire de temps en temps : « J'étais émondeur à Faverolles. » À Toulon, il fut revêtu de la casaque¹ rouge. Tout s'effaça de ce qui avait été sa vie, jusqu'à son nom ; il fut le numéro 24601. Que devinrent la sœur et les sept enfants ? C'est toujours la même histoire. Ils s'en allèrent au hasard. Ils quittèrent le pays. Le clocher de ce qui avait été leur village les oublia ; la borne de ce qui avait été leur champ les oublia ; après quelques années de séjour au bagne, Jean Valjean lui-même les oublia. Voilà tout. À peine, pendant tout le temps qu'il passa à Toulon, entendit-il parler une seule fois de sa sœur, vers la fin de la quatrième année de sa captivité. Elle était à Paris. Elle n'avait plus avec elle qu'un enfant, un petit garçon, le dernier. Où étaient les six autres ? Elle ne le savait peut-être pas elle-même. Voilà ce qu'on dit à Jean Valjean. Puis, il n'en entendit plus parler, jamais il ne les revit, jamais il ne les rencontra, et, dans la suite de cette douloureuse histoire, on ne les retrouvera plus.

Vers la fin de cette quatrième année, le tour d'évasion de Jean Valjean arriva. Il erra deux jours en liberté dans les champs ; si c'est être libre que d'être traqué ; de tourner la tête à chaque instant ; de tressaillir au moindre bruit ; d'avoir peur de tout. Le soir du second jour, il fut repris. Il n'avait ni mangé ni dormi depuis trente-six heures. Le tribunal maritime le condamna pour ce délit à une prolongation de trois ans, ce qui lui fit huit ans. La sixième année, ce fut encore son tour de

1. Casaque : longue blouse.

s'évader. Les gens de ronde le trouvèrent caché sous la quille d'un vaisseau en construction ; il résista aux gardes-chiourme¹ qui le saisirent. Évasion et rébellion. Ce fut puni d'une aggravation de cinq ans, dont deux ans de double chaîne. Treize ans. La dixième année, son tour revint, il en profita encore. Il ne réussit pas mieux. Trois ans pour cette nouvelle tentative. Seize ans. Enfin, ce fut pendant la treizième année qu'il essaya une dernière fois et ne réussit qu'à se faire reprendre après quatre heures d'absence. Trois ans pour ces quatre heures. Dix-neuf ans. En octobre 1815 il fut libéré ; il était entré là en 1796 pour avoir cassé un carreau et pris un pain.

Jean Valjean était entré au bagne sanglotant et frémissant ; il en sortit impassible². Il y était entré désespéré ; il en sortit sombre.

Que s'était-il passé dans cette âme ?

V

C'était, nous l'avons dit, un ignorant ; mais ce n'était pas un imbécile.

Il commença par se juger lui-même.

Il reconnut qu'il n'était pas un innocent injustement puni. Il s'avoua qu'il avait commis une action blâmable ;

1. Garde-chiourme : gardien chargé de surveiller la chiourme, c'est-à-dire l'équipe de rameurs sur une galère.

2. Impassible : qui ne laisse paraître aucune émotion.

que c'était un acte de folie de se figurer qu'on sort de la misère par le vol ; enfin qu'il avait eu tort.

Puis il se demanda s'il était le seul qui avait eu tort. Si ce n'était pas une chose grave qu'il eût, lui travailleur, manqué de travail, manqué de pain. Il n'y avait pas équilibre entre le dommage qu'il avait causé et le dommage qu'on lui causait ; il conclut enfin que son châtement n'était pas une injustice, mais qu'à coup sûr c'était une iniquité¹.

Jean Valjean se sentait indigné.

La société humaine ne lui avait fait que du mal. Jamais, depuis son enfance, depuis sa mère, depuis sa sœur, jamais il n'avait rencontré une parole amie et un regard bienveillant. De souffrance en souffrance il arriva peu à peu à cette conviction que la vie était une guerre ; et que dans cette guerre il était le vaincu. Il n'avait d'autre arme que sa haine. Il résolut de l'aiguiser au bagne et de l'emporter en s'en allant.

Il y avait à Toulon une école pour la chiourme où l'on enseignait à ceux de ces malheureux qui avaient de la bonne volonté. Il alla à l'école à quarante ans, et apprit à lire, à écrire, à compter. Il sentit que fortifier son intelligence, c'était fortifier sa haine.

Jean Valjean était encore bon lorsqu'il arriva au bagne. Il y condamna la société et sentit qu'il devenait méchant.

Un détail que nous ne devons pas omettre, c'est qu'il était d'une force physique dont n'approchait pas un des

1. Iniquité : ce qui est contraire à l'équité, c'est-à-dire au fait de respecter ce qui est dû à chacun.

habitants du bagne. Pour filer un câble, pour virer un cabestan¹, Jean Valjean valait quatre hommes. Il soulevait et soutenait parfois d'énormes poids sur son dos, et remplaçait dans l'occasion cet instrument qu'on appelle cric.

En dix-neuf ans, Jean Valjean, l'inoffensif émondeur de Faverolles, le redoutable galérien de Toulon, était devenu capable, grâce à la manière dont le bagne l'avait façonné, de mauvaises actions. Le point de départ comme le point d'arrivée de toutes ses pensées était la haine de la loi humaine ; cette haine qui se traduit par un vague et incessant et brutal désir de nuire à un être vivant quelconque. Comme on voit, ce n'était pas sans raison que le passeport qualifiait Jean Valjean d'*homme très dangereux*.

D'année en année, cette âme s'était desséchée de plus en plus, lentement, mais fatalement. À cœur sec, œil sec. À sa sortie du bagne, il y avait dix-neuf ans qu'il n'avait versé une larme.

VI

Comme deux heures du matin sonnaient à l'horloge de la cathédrale, Jean Valjean se réveilla. Ce qui le réveilla, c'est que le lit était trop bon. Il avait dormi

1. Cabestan : système servant à tirer une lourde charge avec un câble enroulé autour d'un axe vertical.

plus de quatre heures. Sa fatigue était passée. Il ouvrit les yeux, et regarda un moment dans l'obscurité autour de lui.

Beaucoup de pensées lui venaient, mais il y en avait une qui se représentait continuellement et qui chassait toutes les autres : les six couverts d'argent et la grande cuillère que Mme Magloire avait posés sur la table.

Ces six couverts d'argent l'obsédaient. À l'instant où il avait traversé la chambre d'à côté pour venir dans celle où il était, la vieille servante les mettait dans un petit placard à la tête du lit. Avec la grande cuillère, on en tirerait au moins deux cents francs. Le double de ce qu'il avait gagné en dix-neuf ans. Il se leva, hésita encore un moment, et écouta; tout se taisait dans la maison; alors il marcha à petits pas vers la fenêtre. Elle était sans barreaux et donnait sur le jardin. Le jardin était enclos d'un mur blanc assez bas, facile à escalader. Il prit son havresac¹, mit ses souliers dans une des poches, chargea le sac sur ses épaules, se couvrit de sa casquette, puis écouta. Aucun bruit.

Il poussa la porte du bout du doigt, légèrement, avec cette douceur furtive et inquiète d'un chat qui veut entrer. Mais il y eut un gond² mal huilé qui jeta tout à coup dans cette obscurité un cri rauque et prolongé.

Jean Valjean s'arrêta, frissonnant, éperdu. Le vieillard allait se lever, les deux vieilles femmes allaient crier, on viendrait à l'aide. Un moment il se crut perdu.

1. Havresac : sac à dos.

2. Gond : charnière d'une porte.

Quelques minutes s'écoulèrent. Rien ne remuait dans la maison. Il fit un pas et entra dans la chambre. Il entendait la respiration égale et tranquille de l'évêque endormi.

Jean Valjean marcha rapidement, le long du lit, sans regarder l'évêque, droit au placard ; la clef y était ; il l'ouvrit ; la première chose qui lui apparut fut le panier d'argenterie ; il le prit, traversa la chambre à grands pas sans précaution et sans s'occuper du bruit, gagna la porte, rentra dans l'oratoire¹, ouvrit la fenêtre, enjamba l'appui du rez-de-chaussée, franchit le jardin, sauta par-dessus le mur, et s'enfuit.

VII

Le lendemain, au soleil levant, monseigneur Bienvenu se promenait dans son jardin. Mme Magloire accourut vers lui toute bouleversée.

– Monseigneur, l'homme est parti ! l'argenterie est volée !

L'évêque resta un moment silencieux, puis leva son œil sérieux, et dit à Mme Magloire avec douceur :

– Et d'abord, cette argenterie était-elle à nous ?

Mme Magloire resta interdite. Il y eut encore un silence, puis l'évêque continua :

– Madame Magloire, je détenais à tort et depuis

1. Oratoire : petite chapelle.

longtemps cette argenterie. Elle était aux pauvres. Qu'était-ce que cet homme ? Un pauvre évidemment.

Quelques instants après, il déjeunait à cette même table où Jean Valjean s'était assis la veille. Tout en déjeunant, monseigneur Bienvenu faisait gaiement remarquer à sa sœur qui ne disait rien et à Mme Magloire qu'il n'est nullement besoin d'une cuillère ni d'une fourchette, même en bois, pour tremper un morceau de pain dans une tasse de lait.

Comme le frère et la sœur allaient se lever de table, on frappa à la porte.

Un groupe étrange et violent apparut sur le seuil. Trois hommes en tenaient un quatrième au collet. Les trois hommes étaient des gendarmes ; l'autre était Jean Valjean.

Un brigadier de gendarmerie entra et s'avança vers l'évêque en faisant le salut militaire.

– Monseigneur..., dit-il.

À ce mot Jean Valjean, qui était morne et semblait abattu, releva la tête d'un air stupéfait.

– Monseigneur ! murmura-t-il. Ce n'est donc pas le curé ?

– Silence ! dit un gendarme. C'est monseigneur l'évêque.

Cependant monseigneur Bienvenu s'était approché aussi vivement que son grand âge le lui permettait.

– Ah ! vous voilà ! s'écria-t-il en regardant Jean Valjean. Je suis aise de vous voir. Eh bien mais ! je vous avais donné les chandeliers aussi, qui sont en argent comme le reste et dont vous pourrez bien avoir deux

cents francs. Pourquoi ne les avez-vous pas emportés avec vos couverts ?

Jean Valjean ouvrit les yeux et regarda le vénérable évêque avec une expression qu'aucune langue humaine ne pourrait rendre.

– Monseigneur, dit le brigadier de gendarmerie, ce que cet homme disait était donc vrai ? Nous l'avons arrêté pour voir. Il avait cette argenterie...

– Et il vous a dit, interrompit l'évêque en souriant, qu'elle lui avait été donnée par un vieux bonhomme de prêtre chez lequel il avait passé la nuit ? Et vous l'avez ramené ici ? C'est une méprise.

– Comme cela, reprit le brigadier, nous pouvons le laisser aller ?

– Sans doute, répondit l'évêque.

Les gendarmes lâchèrent Jean Valjean qui recula.

– Est-ce que c'est vrai qu'on me laisse ? dit-il d'une voix presque inarticulée et comme s'il parlait dans le sommeil.

– Mon ami, reprit l'évêque, avant de vous en aller, voici vos chandeliers. Prenez-les.

Il alla à la cheminée, prit les deux flambeaux d'argent et les apporta à Jean Valjean qui tremblait de tous ses membres. Il prit les deux chandeliers machinalement et d'un air égaré.

– Maintenant, dit l'évêque, allez en paix. À propos, quand vous reviendrez, mon ami, il est inutile de passer par le jardin. Vous pourrez toujours entrer et sortir par la porte de la rue. Elle n'est fermée qu'au loquet jour et nuit.

Puis se tournant vers la gendarmerie :

– Messieurs, vous pouvez vous retirer.

Jean Valjean était comme un homme qui va s'évanouir.

L'évêque s'approcha de lui, et lui dit à voix basse :

– N'oubliez pas, n'oubliez jamais que vous m'avez promis d'employer cet argent à devenir honnête homme.

Jean Valjean, qui n'avait aucun souvenir d'avoir rien promis, resta interdit.

VIII

Jean Valjean sortit de la ville comme s'il s'échappait. Il erra ainsi toute la matinée. Il était en proie à une foule de sensations nouvelles. Il se sentait une sorte de colère ; il ne savait contre qui. Il n'eût pu dire s'il était touché ou humilié.

Comme le soleil déclinait au couchant, Jean Valjean entendit un bruit joyeux et vit venir par le sentier un petit savoyard¹ d'une dizaine d'années qui chantait.

Tout en chantant l'enfant interrompait de temps en temps sa marche et jouait aux osselets avec quelques pièces de monnaie qu'il avait dans sa main. Parmi cette monnaie il y avait une pièce de quarante sous.

L'enfant s'arrêta à côté du buisson sans voir Jean Valjean et fit sauter sa poignée de sous que, jusque-là, il

1. Petit savoyard : jeune ramoneur.

avait reçue avec assez d'adresse tout entière sur le dos de sa main. Cette fois la pièce de quarante sous lui échappa, et vint rouler vers la broussaille jusqu'à Jean Valjean.

Jean Valjean posa le pied dessus. L'enfant ne s'étonna point et marcha droit à l'homme.

C'était un lieu absolument solitaire. Aussi loin que le regard pouvait s'étendre, il n'y avait personne dans la plaine ni dans le sentier. On n'entendait que les petits cris faibles d'une nuée d'oiseaux de passage. L'enfant tournait le dos au soleil qui lui mettait des fils d'or dans les cheveux et qui empourprait d'une lueur sanglante la face sauvage de Jean Valjean.

– Monsieur, dit le petit savoyard, avec cette confiance de l'enfance qui se compose d'ignorance et d'innocence, ma pièce ?

– Comment t'appelles-tu ? dit Jean Valjean.

– Petit-Gervais, monsieur.

– Va-t'en, dit Jean Valjean.

– Monsieur, reprit l'enfant, rendez-moi ma pièce.

Jean Valjean baissa la tête et ne répondit pas.

L'enfant recommença :

– Ma pièce, monsieur !

L'œil de Jean Valjean resta fixé à terre.

– Ma pièce ! cria l'enfant, ma pièce blanche ! mon argent !

Il semblait que Jean Valjean n'entendît point. L'enfant le prit au collet de sa blouse et le secoua. Et en même temps il faisait effort pour déranger le gros soulier ferré posé sur son trésor.

– Je veux ma pièce ! ma pièce de quarante sous !

L'enfant pleurait. La tête de Jean Valjean se releva. Il était toujours assis. Ses yeux étaient troubles. Il considéra l'enfant avec une sorte d'étonnement, puis il étendit la main vers son bâton et cria d'une voix terrible :

– Ah ! c'est encore toi ! et se dressant brusquement tout debout, le pied toujours sur la pièce d'argent, il ajouta : Veux-tu bien te sauver !

L'enfant effaré le regarda, puis commença à trembler de la tête aux pieds, et, après quelques secondes de stupeur, se mit à s'enfuir en courant de toutes ses forces sans oser tourner le cou ni jeter un cri. Cependant à une certaine distance l'essoufflement le força de s'arrêter, et Jean Valjean, à travers sa rêverie, l'entendit qui sanglotait. Au bout de quelques instants l'enfant avait disparu.

Le soleil s'était couché. L'ombre se faisait autour de Jean Valjean.

Il était resté debout, et n'avait pas changé d'attitude depuis que l'enfant s'était enfui. Tout à coup il tressaillit ; il venait de sentir le froid du soir. Il raffermi sa casquette sur son front, et se baissa pour reprendre à terre son bâton.

En ce moment il aperçut la pièce de quarante sous que son pied avait à demi enfoncée dans la terre et qui brillait parmi les cailloux.

– Qu'est-ce que c'est que ça ? dit-il entre ses dents.

Il recula de trois pas, puis s'arrêta, sans pouvoir détacher son regard de ce point que son pied avait foulé, comme si cette chose qui luisait eût été un œil ouvert fixé sur lui.

Au bout de quelques minutes, il saisit convulsivement

la pièce d'argent, et, se redressant, se mit à regarder au loin dans la plaine, jetant à la fois ses yeux vers tous les points de l'horizon.

Il se mit à marcher rapidement du côté où l'enfant avait disparu et cria de toute sa force :

– Petit-Gervais ! Petit-Gervais !

Il se tut, et attendit. Rien ne répondit.

Jean Valjean se remit à courir et il fit de la sorte un assez long chemin, regardant, appelant, criant, mais il ne rencontra personne. Il appela une dernière fois :

– Petit-Gervais ! Petit-Gervais ! Petit-Gervais !

Son cri s'éteignit dans la brume, sans même éveiller un écho. Il murmura encore : Petit-Gervais ! mais d'une voix faible et presque inarticulée. Ce fut là son dernier effort ; il tomba épuisé sur une grosse pierre, les poings dans ses cheveux et le visage dans ses genoux, et il cria :

– Je suis un misérable !

Alors son cœur creva et il se mit à pleurer. C'était la première fois qu'il pleurait depuis dix-neuf ans.

Confier, c'est quelquefois livrer

I

Fantine était née à Montreuil-sur-Mer¹. On ne lui avait jamais connu ni père ni mère. Point de nom de famille, elle n'avait pas de famille. Elle s'appela comme il plut au premier passant qui la rencontra toute petite, allant pieds nus dans la rue. Personne n'en savait davantage.

À dix ans, Fantine quitta la ville et s'alla mettre en service chez des fermiers des environs. À quinze ans, elle vint à Paris « chercher fortune ». Fantine était belle et resta pure le plus longtemps qu'elle put. C'était une jolie blonde avec de belles dents. Elle avait de l'or et des perles pour dot, mais son or était sur sa tête et ses perles étaient dans sa bouche.

Elle travailla pour vivre ; puis, toujours pour vivre, car le cœur a sa faim aussi, elle aima. Elle aima Tholomyès.

Amourette pour lui, passion pour elle. Les rues du Quartier latin², qu'emplit le fourmillement des étudiants

1. Montreuil-sur-Mer : petite ville située dans le département du Pas-de-Calais.

2. Quartier latin : quartier des étudiants, sur la rive gauche à Paris.

et des grisettes¹, virent le commencement de ce songe. Fantine, dans ces dédales de la colline du Panthéon, où tant d'aventures se nouent et se dénouent, avait fui longtemps Tholomyès, mais de façon à le rencontrer toujours. Il y a une manière d'éviter qui ressemble à chercher. Bref, l'églogue² eut lieu.

C'était son premier amour ; elle s'était donnée à ce Tholomyès comme à un mari, et la pauvre fille avait un enfant.

II

Il y avait, dans le premier quart de ce siècle, à Montfermeil, près de Paris, une gargote³ tenue par des gens appelés Thénardier, mari et femme. On voyait au-dessus de la porte une planche clouée à plat sur le mur. Sur cette planche était peint quelque chose qui ressemblait à un homme portant sur son dos un autre homme, lequel avait de grosses épaulettes de général dorées avec de larges étoiles argentées ; des taches rouges figuraient du sang ; le reste du tableau était de la fumée et représentait probablement une bataille. Au bas on lisait cette inscription : AU SERGENT DE WATERLOO⁴.

1. Grisette : petite ouvrière coquette, et se laissant facilement courtiser.

2. Églogue : ici au sens d'idylle, aventure amoureuse tendre et naïve.

3. Gargote : petit restaurant bon marché où l'on sert de la mauvaise cuisine.

4. Waterloo : commune belge où Napoléon perdit, le 18 juin 1815, une bataille contre les Anglais alliés aux Prussiens, ce qui entraîna la chute de son empire.

Devant la gargote pendait une grosse chaîne, et sur la chaîne, comme sur la corde d'une balançoire, étaient assises deux petites filles, l'une d'environ deux ans et demi, l'autre de dix-huit mois, la plus petite dans les bras de la plus grande. Un mouchoir savamment noué les empêchait de tomber. À quelques pas, accroupie sur le seuil de l'auberge, la mère, femme d'un aspect peu avenant du reste, mais touchante en ce moment-là, balançait les deux enfants au moyen d'une longue ficelle, les couvant des yeux de peur d'accident. Tout en berçant ses deux petites, la mère chantonnait d'une voix fausse.

Cependant, elle entendit une voix qui disait très près de son oreille :

– Vous avez là deux jolis enfants, madame.

La mère tourna la tête.

Une femme était devant elle, à quelques pas. Cette femme, elle aussi, avait un enfant qu'elle portait dans ses bras. Elle portait en outre un assez gros sac de nuit qui semblait fort lourd.

L'enfant était une fille de deux à trois ans admirablement rose et bien portante. La belle petite donnait envie de mordre dans les pommes de ses joues. Elle dormait de ce sommeil d'absolue confiance propre à son âge. Quant à la mère, elle était pâle ; elle avait l'air très lasse et un peu malade. Elle avait les mains hâlées et toutes piquées de taches de rousseur, l'index durci et déchiqueté par l'aiguille. C'était Fantine.

Difficile à reconnaître. Pourtant, à l'examiner attentivement, elle avait toujours sa beauté. Fantine était restée seule. Le père de son enfant parti, elle se trouva

absolument isolée. Entraînée par sa liaison avec Tholomyès à dédaigner le petit métier qu'elle savait, elle avait négligé ses débouchés; ils s'étaient fermés. Nulle ressource. Fantine savait à peine lire et ne savait pas écrire; on lui avait seulement appris dans son enfance à signer son nom; elle avait fait écrire par un écrivain public¹ une lettre à Tholomyès, puis une seconde, puis une troisième. Il n'avait répondu à aucune. Elle ne savait plus à qui s'adresser. Elle sentit vaguement qu'elle était à la veille de tomber dans la détresse, et de glisser dans le pire. L'idée lui vint de retourner dans sa ville natale, à Montreuil-sur-Mer. Là, quelqu'un peut-être la connaîtrait et lui donnerait du travail. Oui; mais il faudrait cacher sa faute². Et elle entrevoyait confusément la nécessité possible d'une séparation plus douloureuse encore que la première. Son cœur se serra, mais elle prit sa résolution.

Elle avait déjà vaillamment renoncé à la parure, s'était vêtue de toile, et avait mis toute sa soie, tous ses chiffons, tous ses rubans et toutes ses dentelles sur sa fille. Elle vendit tout ce qu'elle avait. Ses petites dettes payées, elle n'eut que quatre-vingts francs environ. À vingt-deux ans, par une belle matinée de printemps, elle quittait Paris, emportant son enfant sur son dos.

Vers le milieu du jour, Fantine se trouvait à Montfermeil.

1. Écrivain public : celui qui écrit des lettres pour le compte de ceux qui ne savent pas écrire.

2. À cette époque, il était mal vu, pour une femme, d'avoir un enfant sans être mariée.

Comme elle passait devant l'auberge Thénardier, les deux petites filles avaient été pour elle une sorte d'éblouissement, et elle s'était arrêtée devant cette vision de joie.

– Vous avez là deux jolis enfants, madame.

Les créatures les plus féroces sont désarmées par la caresse à leurs petits. La mère leva la tête et remercia, et fit asseoir la passante sur le banc de la porte. Cette Mme Thénardier était une femme rousse, charnue, anguleuse ; le type femme-à-soldat dans toute sa disgrâce. Elle était jeune encore ; elle avait à peine trente ans.

La voyageuse raconta son histoire, un peu modifiée.

Qu'elle était ouvrière ; que son mari était mort ; que le travail lui manquait à Paris, et qu'elle allait en chercher ailleurs ; dans son pays ; qu'elle avait quitté Paris, le matin même, à pied ; que la petite avait un peu marché, mais pas beaucoup, et qu'elle s'était endormie.

Et sur ce mot elle donna à sa fille un baiser passionné qui la réveilla. L'enfant ouvrit les yeux, de grands yeux bleus comme ceux de sa mère, et regarda tout avec cet air sérieux et quelquefois sévère des petits enfants. Puis elle se mit à rire, et glissa à terre avec l'indomptable énergie d'un petit être qui veut courir. Tout à coup elle aperçut les deux autres sur leur balançoire, s'arrêta court, et tira la langue, signe d'admiration.

La mère Thénardier fit descendre ses filles de l'escarpolette, et dit :

– Amusez-vous toutes les trois.

Ces âges-là s'appriivoisent vite, et au bout d'une

minute les petites Thénardier jouaient avec la nouvelle venue à faire des trous dans la terre, plaisir immense.

Les deux femmes continuaient de causer.

– Comment s'appelle votre mioche ?

– Cosette, elle va sur trois ans.

– C'est comme mon aînée. Les enfants, comme ça se connaît tout de suite ! les voilà qu'on jurerait trois sœurs !

Ce mot fut l'étincelle qu'attendait probablement l'autre mère. Elle saisit la main de la Thénardier, la regarda fixement, et lui dit :

– Voulez-vous me garder mon enfant ?

La Thénardier eut un de ces mouvements surpris qui ne sont ni le consentement ni le refus.

La mère de Cosette poursuivit :

– Voyez-vous, je ne peux pas emmener ma fille au pays. Avec un enfant, on ne trouve pas à se placer. C'est le bon Dieu qui m'a fait passer devant votre auberge. Quand j'ai vu vos petites si jolies et si propres et si contentes, cela m'a bouleversée. J'ai dit : voilà une bonne mère. C'est ça ; ça fera trois sœurs. Et puis, je ne serai pas longtemps à revenir. Voulez-vous me garder mon enfant ?

– Il faudrait voir, dit la Thénardier.

– Je donnerais six francs par mois.

Ici une voix d'homme cria du fond de la gargote :

– Pas à moins de sept francs. Et six mois payés d'avance.

– Je les donnerai, dit la mère.

– Et quinze francs en dehors pour les premiers frais, ajouta la voix d'homme.

– Je les donnerai, j’ai quatre-vingts francs. Il me restera de quoi aller au pays. Je gagnerai de l’argent là-bas, et dès que j’en aurai un peu, je reviendrai.

La voix d’homme reprit :

– La petite a un trousseau¹ ?

– C’est mon mari, dit la Thénardier.

– Sans doute elle a un trousseau, le pauvre trésor. Et un beau trousseau encore ! Tout par douzaines ; et des robes de soie comme une dame. Il est là dans mon sac de nuit.

Le marché fut conclu. La mère passa la nuit à l’auberge, donna son argent et laissa son enfant, renoua son sac de nuit dégonflé du trousseau et léger désormais, et partit le lendemain matin, comptant revenir bientôt. On arrange tranquillement ces départs-là, mais ce sont des désespoirs.

Quand la mère de Cosette fut partie, l’homme dit à la femme :

– Cela va me payer mon effet² de cent dix francs qui échoit demain. Il me manquait cinquante francs. Tu as fait là une bonne souricière avec tes petites.

1. Trousseau : ensemble de vêtements et de linge.

2. Effet : dette à rembourser à une date déterminée.

III

Qu'était-ce que les Thénardier ?

C'étaient de ces natures naines qui, si quelque feu sombre les chauffe par hasard, deviennent facilement monstrueuses. Il y avait dans la femme le fond d'une brute et dans l'homme l'étoffe d'un gueux. Il existe des âmes reculant continuellement vers les ténèbres, et s'emprenant de plus en plus d'une noirceur croissante. Cet homme et cette femme étaient de ces âmes-là.

Le Thénardier particulièrement était gênant. S'il fallait l'en croire, il avait été sergent, avait fait la campagne de 1815, et s'était même comporté assez bravement, à ce qu'il paraît. L'enseigne de son cabaret était une allusion à l'un de ses faits d'armes. Il l'avait peinte lui-même, car il savait faire un peu de tout ; mal.

C'était l'époque où le roman incendiait l'âme aimante des portières de Paris et ravageait même un peu la banlieue. Mme Thénardier était juste assez intelligente pour lire ces espèces de livres. Elle s'en nourrissait. Elle y noyait ce qu'elle avait de cervelle. Quand les cheveux commencèrent à grisonner, la Thénardier ne fut plus qu'une grosse méchante femme ayant savouré des romans bêtes. Or on ne lit pas impunément des niaiseries. Il en résulta que sa fille aînée se nomma Éponine. Quant à la cadette, la pauvre petite faillit se nommer Gulnare ; elle dut à je ne sais quelle heureuse diversion de ne s'appeler qu'Azelma.

Il ne suffit pas d'être méchant pour prospérer. La gargote allait mal.

Grâce aux cinquante-sept francs de la voyageuse, Thénardier avait pu faire honneur à sa signature¹. Le mois suivant ils eurent encore besoin d'argent ; la femme porta à Paris et engagea au mont-de-piété² le trousseau de Cosette pour une somme de soixante francs. Dès que cette somme fut dépensée, les Thénardier s'accoutumèrent à ne plus voir dans la petite fille qu'un enfant qu'ils avaient chez eux par charité, et la traitèrent en conséquence. Comme elle n'avait plus de trousseau, on l'habilla des vieilles jupes et des vieilles chemises des petites Thénardier, c'est-à-dire de haillons. On la nourrit des restes de tout le monde, un peu mieux que le chien et un peu plus mal que le chat. Cosette mangeait avec eux sous la table dans une écuelle de bois pareille à la leur.

La mère qui s'était fixée, comme on le verra plus tard, à Montreuil-sur-Mer, écrivait, ou, pour mieux dire, faisait écrire tous les mois afin d'avoir des nouvelles de son enfant. Les Thénardier répondaient invariablement : Cosette est à merveille.

Les six premiers mois révolus, la mère envoya sept francs pour le septième mois, et continua assez exactement ses envois de mois en mois. L'année n'était pas finie que le Thénardier dit :

– Une belle grâce qu'elle nous fait là ! que veut-elle que nous fassions avec ses sept francs ?

1. Faire honneur à sa signature : rembourser ses dettes.

2. Mont-de-piété : organisme qui prête de l'argent en échange d'objets de valeur laissés en gage.

Et il écrivit pour exiger douze francs. La mère, à laquelle ils persuadaient que son enfant était heureuse, se soumit et envoya les douze francs.

Certaines natures ne peuvent aimer d'un côté sans haïr de l'autre. La mère Thénardier aimait passionnément ses deux filles à elle, ce qui fit qu'elle détesta l'étrangère. Cette femme avait une somme de caresses et une somme de coups et d'injures à dépenser chaque jour. Si elle n'avait pas eu Cosette, il est certain que ses filles auraient tout reçu ; mais l'étrangère leur rendit le service de détourner les coups sur elle. Ses filles n'eurent que les caresses. Cosette ne faisait pas un mouvement qui ne fît pleuvoir sur sa tête une grêle de châtimens violents et immérités. La Thénardier étant méchante pour Cosette, Éponine et Azelma furent méchantes. Les enfants, à cet âge, ne sont que des exemplaires de la mère. Le format est plus petit, voilà tout.

Une année s'écoula, puis une autre.

On disait dans le village :

– Ces Thénardier sont de braves gens. Ils ne sont pas riches, et ils élèvent un pauvre enfant qu'on leur a abandonné chez eux !

On croyait Cosette oubliée par sa mère.

Cependant le Thénardier, ayant appris par on ne sait quelles voies obscures que l'enfant était probablement bâtard et que la mère ne pouvait l'avouer, exigea quinze francs par mois, disant que « la créature » grandissait et *mangeait*, et menaçant de la renvoyer. « Qu'elle ne m'embête pas ! s'écriait-il, je lui bombarde son mioche

tout au beau milieu de ses cachotteries. Il me faut de l'augmentation. » La mère paya les quinze francs.

D'année en année, l'enfant grandit, et sa misère aussi.

Tant que Cosette fut toute petite, elle fut le souffredouleur des deux autres enfants ; avant même qu'elle eût cinq ans, elle devint la servante de la maison.

On fit faire à Cosette les commissions, balayer les chambres, la cour, la rue, laver la vaisselle, porter même des fardeaux. Les Thénardier se crurent d'autant plus autorisés à agir ainsi que la mère qui était toujours à Montreuil-sur-Mer commença à mal payer. Quelques mois restèrent en souffrance.

Si cette mère fût revenue à Montfermeil au bout de ces trois années, elle n'eût point reconnu son enfant. Cosette, si jolie et si fraîche à son arrivée dans cette maison, était maintenant maigre et blême. Elle avait je ne sais quelle allure inquiète. Sournoise¹ ! disaient les Thénardier.

L'injustice l'avait faite hargneuse et la misère l'avait rendue laide. Il ne lui restait plus que ses beaux yeux qui faisaient peine, parce que, grands comme ils étaient, il semblait qu'on y vît une plus grande quantité de tristesse.

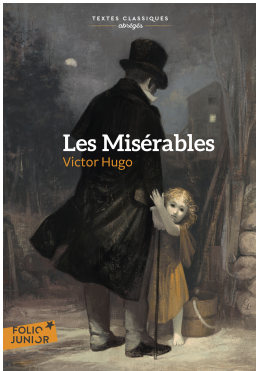
C'était une chose navrante de voir, l'hiver, ce pauvre enfant, qui n'avait pas encore six ans, grelottant sous de vieilles loques de toile trouées, balayer la rue avant le jour avec un énorme balai dans ses petites mains rouges et une larme dans ses grands yeux.

1. Sournoise : qui cache ses mauvaises intentions.

Découvrez d'[autres livres de Victor Hugo](#)

dans la collection

FOLIO  **JUNIOR**
TEXTES CLASSIQUES



Les Misérables

Victor Hugo

Cette édition électronique du livre

Les Misérables

de Victor Hugo

a été réalisée le 10 septembre 2019

par Melissa Luciani et Maryline Gatepaille

pour le compte des [Éditions Gallimard Jeunesse](#).

Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage,

achevé d'imprimer en octobre 2019, en Espagne,

par l'imprimerie Novoprint

(ISBN : 978-2-07-512806-3 – Numéro d'édition : 351298).

Code sodis : U25598 – ISBN : 978-2-07-512807-0

Numéro d'édition : 351299

Loi n° 49-956 du 16 juillet 1949

sur les publications

destinées à la jeunesse.